

Réf: Dossier N° 106093

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE ROCHER DU GBOKLE »

Siège social Sassandra, Sassandra, SASSANDRA KISSIE KIKIE
RESIDENTIEL, Lot 94, Ilot 29

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 16/03/2022 reçus par Me CLEMENTINE ADJOH, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 30/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE ROCHER DU GBOKLE »

Objet : - L'HOTELLERIE ET TOUTES ACTIVITES LIEES A L'HOTELLERIE ET AU TOURISME;

- LA RESTAURATION;
- LA GESTION IMMOBILIERE;
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Sassandra, Sassandra, SASSANDRA KISSIE KIKIE
RESIDENTIEL, Lot 94, Ilot 29

Dirigeant(s) : M ADANLAN AYA OVI AGOSSOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-SAS-2020-B-4456 du 24/05/2022 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 24/05/2022

